**Fiche de poste**

**des animateurs péri et extrascolaires à BRETEIL**

# **Conditions d’emploi**

* Temps de travail du poste: 83%
* Service: Enfance/Jeunesse
* Catégorie: C
* Grade mini / Grade maxi : adjoint d’animation / adjoint d’animation principal 1ère classe
* Lieu de travail : Commune de BRETEIL

Placé(e) sous l’autorité du directeur des accueils de loisirs, l’agent sera chargé(e) de la surveillance et de l’animation des enfants sur les différents temps péri et extrascolaires.

# **Contraintes d’exercice**

* Réunions en soirée
* Accompagnement des enfants lors de séjours

# **Détail des missions**

Encadrement des enfants

* Animation d’ateliers
* Mise en place de temps forts en équipe (grands jeux, veillées...)
* Mise en place des règles d'hygiène et de sécurité
* Encadrement des enfants sur les temps de vie quotidienne (repas, sieste, rangement...)
* Animation de temps de paroles
* Écoute active
* Gestion des conflits

Gestion de projets

* Elaboration, mise en œuvre puis évaluation de projets d’animation, en adéquation avec le projet éducatif de la mairie
* Préparation des différentes séquences d’animation, gestion du matériel, gestion du temps
* Participation à l’élaboration du projet pédagogique de la structure

Gestion administrative

* Suivi des effectifs et pointage
* Commandes de matériel auprès du directeur

Communication

* Accueil des familles et les informer sur les projets et la journée de l’enfant
* Mise en place d’outils de communication sur les projets et les activités à venir
* Retour sur les actions passées auprès des familles
* Participation aux réunions d’équipes

# **Compétences**

Savoirs :

* BAFA, BPJEPS, CAP Petite Enfance ou équivalent
* Connaissance de la réglementation en vigueur en matière d’animation

Savoir-faire :

* Encadrer des activités éducatives
* Organiser son travail de manière méthodique
* Appliquer les règles d’hygiène et de sécurité

Savoir-être :

* Qualités relationnelles
* Savoir rendre compte de son activité
* Sens du travail en équipe
* Esprit d’initiative, autonomie dans l’exercice de ses activités
* Sens du service public
* Polyvalence